

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

30

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 décembre 2020



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. François REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme Mélanie BALSON  
**Membres présents** : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICH I - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Adoption de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association United Schools

Mme Zivkovic, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Dijon, capitale régionale à vocation européenne, possède de nombreux atouts à promouvoir à l'international : riche patrimoine architectural, institutions culturelles créatives, tissu économique développé, enseignement supérieur de qualité, lieux de rendez-vous internationaux, richesses touristiques, qualité de vie et art de vivre, initiatives pour lutter contre le changement climatique.

La Ville mène, depuis plusieurs années, une politique active en matière de relations internationales. Son rayonnement accru entend bénéficier à l'ensemble du territoire, en facilitant la venue de nouveaux visiteurs, en favorisant les échanges économiques, la recherche et les investissements, en encourageant les partenariats culturels et universitaires et en soutenant le développement solidaire.

Basée à Dijon, l'association United Schools a développé une plateforme sécurisée de réseau social éducatif qui a pour vocation de créer des ponts permettant aux 5-16 ans de s'ouvrir aux autres et de partager leurs initiatives en faveur du vivre-ensemble et de la préservation de la planète.

Dans le cadre de cette convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM), United Schools poursuivra l'objectifs d'intégrer et d'accompagner les accueils périscolaires et de loisirs de Dijon au sein de sa plateforme, tout en favorisant l'intégration de structures éducatives des villes jumelles de Dijon.

Les villes de Dallas (Etats Unis), Volgograd (Russie), Cluj-Napoca (Roumanie), Guimaraes (Portugal) et Chefchaouen (Maroc) ont manifesté un intérêt ou participent déjà à l'action. Une attention particulière sera en outre portée dans le développement des relations avec les autres villes partenaires de Dijon, et spécialement avec les villes de York (Angleterre), Mayence (Allemagne), Reggio Emilia (Italie), Prague 6 (République tchèque) et Dakar (Sénégal).

Le déploiement des actions s'articulera autour de 3 axes :

1. Intégration et accompagnement d'accueils périscolaires et extrascolaires dijonnais.
2. Intégration de structures éducatives des villes jumelées avec Dijon.
3. Animation des échanges entre structures éducatives de Dijon et des villes jumelées avec l'organisation d'un grand événement virtuel et/ou physique inter-villes en 2023.

La ville de Dijon souhaitant soutenir ces actions visant à former les jeunes écoliers dijonnais à l'ouverture au monde, et dynamiser, par le biais de la jeunesse, les partenariats qu'elle a déjà signés avec ses villes partenaires, il vous est proposé de conclure avec cette association une convention d'objectifs et de moyens pour les années 2021 à 2023.

Cette convention prévoit le versement par la ville d'une subvention d'un montant de 6 000 € en 2021 afin de soutenir ces actions.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 – adopter cette convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.
- 2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**